

FONDATION
POITIERS
UNIVERSITÉ

PROJETS 2021

—
*Votre don
façonne l'avenir*



PRÉSENTATION

UNIVERSITÉ DE POITIERS



FONDÉE EN

1431

28 000 ÉTUDIANTS

dont 4 200 étudiants internationaux
de 136 pays différents



14 FACULTÉS, INSTITUTS
ET ÉCOLES

3 000 PERSONNELS



TOP 800 DU
CLASSEMENT DE SHANGHAI
21^e sur les 70 universités françaises

1 400 ENSEIGNANTS-
CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

1 100 DOCTORANTS
de 63 nationalités différentes



37 LABORATOIRES
ET STRUCTURES DE
RECHERCHE

UNE MISSION
PORTÉE PAR 3 AXES
STRATÉGIQUES



Entrepreneuriat
et inventivité



Présence territoriale
et internationale



L'Humain au cœur
de l'Université

SOUTENIR LA FONDATION
POITIERS UNIVERSITÉ,
C'EST POUR VOUS :

Accompagner une génération d'étudiants
créatifs, entrepreneurs et solidaires

Contribuer au développement des
travaux de nos chercheurs

Valoriser l'image de votre entreprise

Développer votre ancrage territorial

Diversifier vos sources de recrutement

PLUS DE 10 ANS D'ENGAGEMENT

Depuis sa création en 2009, la Fondation Poitiers Université s'implique pour un dialogue engagé entre le monde socio-économique et l'Université. Elle soutient, grâce au mécénat, les projets des chercheurs et des étudiants qui partagent l'ambition de relever les défis de demain.

Entreprises, particuliers, collectivités territoriales et organisations professionnelles, aujourd'hui plus de 60 partenaires ont rejoint la Fondation. Grâce aux mécènes qui l'accompagnent, elle a ainsi, depuis plus de 10 ans, financé près de 200 projets.

Ces actions, porteuses de connaissance scientifique, d'idées nouvelles et d'innovation, constituent une immense richesse collective.

En s'appuyant sur les valeurs et les atouts d'une université à la fois ancrée dans la modernité et forte de sa tradition académique, la Fondation poursuit ainsi la mission portée par l'Université depuis 1431, celle d'accompagner l'évolution de la société et de préparer l'avenir.



FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

5 MILLIONS D'EUROS
collectés depuis 2009

60 MÉCÈNES
dont 13 nouveaux en 2019-2020

200 PROJETS financés

12 PROGRAMMES DE BOURSES



1 000 BOURSES
INDIVIDUELLES
pour environ 1,3 million d'euros



ENTREPRENEURIAT ET INVENTIVITÉ

OBJECTIFS

SOUTENIR LA RECHERCHE LA PLUS INVENTIVE

- Valoriser la recherche et mettre en place des partenariats avec les entreprises pour une politique d'innovation bénéfique à l'ensemble de la société

ENCOURAGER LES PROJETS DE START-UP PORTÉS PAR DES ÉTUDIANTS OU DES CHERCHEURS

- Accompagner les étudiants et les chercheurs qui souhaitent entreprendre et qui, par leur créativité, leur audace et leur engagement, construisent les réponses aux enjeux de demain

CONTRIBUER À RENFORCER LES RELATIONS UNIVERSITÉ- ENTREPRISE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

- Favoriser l'adéquation des formations aux attentes du monde socio-économique
- Professionnaliser les étudiants en facilitant le contact avec le monde professionnel
- Mettre en œuvre une politique ambitieuse de relation avec les acteurs de l'innovation pour une dynamique coordonnée

ACTIONS

BOURSES VOCATION NUMÉRIQUE

Parrainez des étudiants en formation numérique en leur offrant une bourse d'études, des conseils ou des stages... et participez ainsi à la formation de vos collaborateurs de demain.

Recherche de mécénat : 3 000 € par étudiant

CHAIRE BIOLOGIE SANTÉ NUMÉRIQUE

Cette nouvelle Chaire partenariale s'intéressera au traitement des données en santé. Les objectifs de cette Chaire sont pluriels :

- accroître la visibilité du site poitevin de Biologie-Santé et développer les relations entre l'Université et les entreprises en Biologie-Santé ;
- renforcer la professionnalisation des formations universitaires ;
- devenir un lieu de réflexion et d'échanges sur ces thématiques, un cadre permettant de structurer les coopérations ;
- et enfin mettre en place un Fablab numérique afin de répondre aux besoins des différents acteurs.

Recherche de mécénat : 30-50 000 € / an

PROJETS ÉTUDIANTS

Soutenez la créativité de nos étudiants en les aidant à réaliser leurs projets, dans de nombreux domaines (citoyenneté, solidarité, développement durable, sciences, numérique....) par le biais de différents dispositifs : le challenge « Boostez votre projet », l'Appel à projets pour la communauté universitaire, les commissions mixtes...

Financez les projets 2021-2022 : montant libre

RECHERCHE SUR L'HYDROGÈNE

Spécialisés dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, les chercheurs de l'équipe SAMCat du laboratoire IC2MP (Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers) ont pour projet la mise en place d'un système de stockage massif d'électricité. La Fondation aide ces chercheurs avec l'appui de plusieurs entreprises à la pointe de la recherche. Rejoignez-les !

Recherche de mécénat : 10 000 € / an

COUP DE POUCE RECHERCHE

Les chercheurs ont parfois besoin d'un petit coup de pouce financier pour débloquer une étape précise de leurs recherches : une expérience, le montage d'un prototype... La Fondation souhaite constituer une enveloppe afin de pouvoir intervenir dans ces moments clés en lançant des appels à projets thématiques et permettre ainsi aux chercheurs de bénéficier d'un effet de levier.

Les appels à projets thématiques peuvent être parrainés par une entreprise mécène dont le cœur de métier se trouve en lien avec la thématique de recherche. L'entreprise mécène pourra être associée au jury qui choisira le ou les lauréat(s) de l'opération.

Recherche de mécénat : 5 000 € / projet

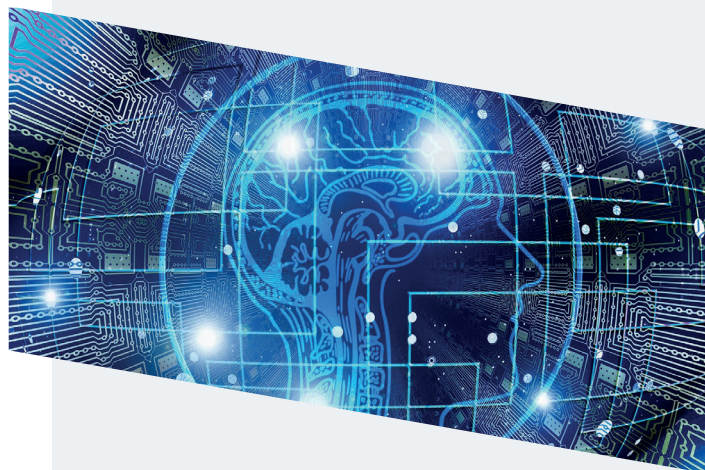
ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Accompagnez les actions des étudiants qui souhaitent entreprendre dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

PARMI NOS PROJETS DÉJÀ FINANÇÉS :

MA PREMIÈRE ENTREPRISE

La Fondation Poitiers Université et la Fondation Banque Populaire Val de France s'associent depuis 2015 pour offrir un accompagnement financier aux étudiants et diplômés de l'Université qui ont pour projet de créer leur première entreprise.



« IMASMART », PRÉDIRE L'ÉVOLUTION DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : APPLICATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La maladie d'Alzheimer touche 900 000 personnes en France et 225 000 nouveaux malades sont diagnostiqués chaque année. Actuellement, le diagnostic de la maladie est fait à un stade trop tardif.

Le projet « IMASMART » a pour but de développer une technologie innovante permettant un diagnostic plus précoce de la maladie d'Alzheimer. L'idée : créer un outil basé sur l'étude de l'utilisation du téléphone portable, permettant d'analyser les liens entre l'évolution de l'utilisation du smartphone et l'évolution de la mémoire au cours du temps. Cet outil innovant utilisera des algorithmes spécifiques d'analyse de données intégrant l'intelligence artificielle.

Pour la réalisation de ce projet, un ou plusieurs mécènes sont recherchés afin de financer une thèse de 3 ans en informatique.

Recherche de mécénat : 60 000 € au total (soit 20 000 € par an pendant trois ans)

THÈSE DE MÉCÉNAT

La thèse de mécénat offre une alternative pour le financement des thèses de doctorat. Elle permet aux entreprises de soutenir la recherche dans un domaine d'intérêt, tout en bénéficiant d'une défiscalisation à hauteur de 60% du montant du don. Contrairement à une thèse CIFRE, la thèse de mécénat ne nécessite ni co-financier, ni jury de sélection, ni calendrier pré-fixé.



PRÉSENCE TERRITORIALE ET INTERNATIONALE

OBJECTIFS

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE DE L'UNIVERSITÉ : À ANGOULÊME, NIORT, CHÂTELLERAULT ET POITIERS

- Agir en concertation avec les collectivités et les partenaires présents sur le territoire, pour une dynamique collaborative renforcée
- Consolider des liens avec les partenaires historiques tels que le CHU et l'ISAE-ENSMA, et en développer de nouveaux

ENCOURAGER LA MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

- Soutenir la mobilité des étudiants, des doctorants et des personnels sur le territoire et à l'international
- Améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des enseignants-chercheurs étrangers

RENFORCER LES COOPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

- Soutenir des initiatives dans le domaine de la coopération universitaire internationale
- Coopérer durablement avec des établissements internationaux, aux plans pédagogique et scientifique

ACTIONS

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES DOCTORANTS

Destiné à faciliter la mobilité internationale des doctorants, ce plan d'accompagnement vise à dynamiser la recherche en aidant financièrement les doctorants en cotutelle internationale, en stage ou mission à l'étranger. Depuis 2011, ce sont près de 200 bourses qui ont été attribuées grâce à ce dispositif, participant ainsi au rayonnement international de l'Université de Poitiers.

Recherche de mécénat : 30 000 € / an

CAMPUS DES VALOIS ET INNOVATION

Le Campus des Valois, situé à Angoulême, offre un catalogue de formation large : des STAPS au Droit, en passant par le Marketing ou encore le domaine des spiritueux. Il s'agit d'un campus en pleine mutation où l'innovation occupe une place grandissante. De nombreux projets ont besoin de soutien pour se développer, notamment des projets de création de start-up portés par des étudiants ou des enseignants.

Recherche de mécénat : 10 000 € / an

MOBILITÉ DU MASTER MUSIQUE : RECHERCHE ET PRATIQUES D'ENSEMBLE

Ce Master Musique, en partenariat avec l'Abbaye aux Dames à Saintes, propose une articulation innovante entre recherche musicale et pratique instrumentale. Un programme d'aide permet à plusieurs musiciens inscrits dans cette formation, français et internationaux, de bénéficier de bourses de mobilité.

Recherche de mécénat : 5 000 € / an

J'ADOpte UN LIVRE ANCIEN

L'Université de Poitiers dispose d'un Fonds ancien qui rassemble près de 40 000 imprimés, ainsi que quelques manuscrits et herbiers, datant de la fin du XV^e siècle au début du XIX^e siècle. Parmi ces ouvrages, certains nécessitent d'être restaurés, leur état trop fragile ne leur permettant pas d'être manipulés ou présentés lors d'expositions.

En 2021, 5 livres attendent d'être restaurés : adoptez-en un et suivez sa restauration !

Recherche de mécénat : 1 000 € / ouvrage

LES FEMMES ET L'ORTHOGRAPHE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Des chercheurs mènent l'enquête sur la genèse de l'orthographe en constituant un corpus de lettres manuscrites de femmes, datant entre 1700 et 1840, et en effectuant un travail approfondi du fameux « Dictionnaire de Poitiers ».

Recherche de mécénat : 13 600 €

FOUILLES À PERSAC

Des fouilles à Persac ont permis de révéler un site unique en Europe : des fossiles de plantes et de vertébrés rares dans le registre paléontologique mondial, datant d'une centaine de millions d'années. Le projet continue : prospections de terrain, acquisition de données, publications, conservation et traitement des spécimens fossiles...

Recherche de mécénat : 15 000 €

PARMI NOS PROJETS DÉJÀ FINANcÉS :

ALLIANCE EUROPÉENNE (EC2U)

EC2U (European Campus of City-Universities) est une alliance composée de six universités européennes historiques, membres du Groupe Coimbra, qui partagent un lien unique avec leurs villes hôtes. L'ambition de l'Alliance, coordonnée par Poitiers, est de développer un espace innovant permettant la libre circulation des personnes et des idées entre ces six universités et les villes associées, notamment par la création d'un campus européen. Ce projet représente un modèle de partenariat unique entre les universités, les villes et les acteurs socio-économiques régionaux.



CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CYBERSÉCURITÉ À NIORT

Depuis juin 2019 se construit le projet de Centre Territorial de Ressources Cybersécurité Nord Nouvelle-Aquitaine.

Ce Centre Territorial de Ressources est spécialisé dans la sensibilisation et la formation aux bons réflexes en cybersécurité pour l'amélioration de la résilience des organismes installés ou s'installant sur le territoire. Il s'agit d'un projet structurant des « forces cyber » : il se fonde sur la mise en place d'un « cyber range » hébergé et utilisé pour ses actions de formation à l'IRIAF (Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers, de l'Université de Poitiers, localisé sur le Pôle Universitaire de Niort).

Ce « cyber range » est un environnement virtuel de formation dédié à la cybersécurité. Il permet de construire, déployer et expérimenter des infrastructures informatiques réalistes et complexes (réseaux d'entreprise, réseaux industriels, internet des objets), à partir desquelles sont simulés et analysés différents scénarios d'attaque et de défense.

En devenant partenaire du projet de Centre Territorial de Ressources en Cybersécurité, vous contribuez à renforcer les relations Université-Entreprise, à soutenir l'insertion professionnelle des étudiants et à développer des partenariats sur le territoire Nord Nouvelle-Aquitaine.

Recherche de mécénat : 20 000 €

3

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'UNIVERSITÉ

OBJECTIFS

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ACCESSIBILITÉ

- Faciliter la réussite universitaire des étudiants en situation de handicap ou de précarité
- Améliorer les conditions de vie des étudiants
- Répondre à des situations exceptionnelles

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET DANS LES ÉTUDES

- Accompagner la « Chaire Sport Santé Bien-Être »

CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT D'« ÉCO-CAMPUS »

- Promouvoir et soutenir les projets porteurs d'une démarche développement durable : de l'aménagement des campus aux initiatives prises par la communauté universitaire

ACTIONS

EPISS'CAMPUS : ÉPICERIE SOLIDAIRE

Depuis 2012, l'Université de Poitiers a mis en place une épicerie sociale et solidaire en faveur de ses étudiants les plus fragiles : Episs'Campus. En réponse à l'augmentation de la précarité étudiante, cette épicerie propose à la vente des produits alimentaires locaux, variés et de qualité, ainsi que des produits d'hygiène à moindre coût. Au-delà d'un point de vente, il s'agit également d'un lieu d'accompagnement pour les étudiants qui vivent parfois des situations d'isolement.

**Recherche de mécénat : 10 000 € / an
(ou mécénat en nature)**

INCLUSION UNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Poitiers a pour objectif de favoriser l'inclusion universitaire, sociale et professionnelle des étudiants en situation de handicap. Parmi eux, certains sont atteints de troubles du spectre autistique, plus précisément du syndrome d'Asperger. Ces étudiants ont besoin d'accompagnements spécifiques et individuels au quotidien afin d'éviter un décrochage prématuré au sein de leur cursus universitaire mais aussi de pouvoir suivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. La Fondation accompagne le projet « Construire une université Aspie Friendly », programme national lancé en 2018.

Soutenez également les actions en faveur de l'intégration des étudiants en situation de handicap, notamment celles dédiées au Centre de Ressources Handicap et PHARES (Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir des Études Supérieures).

Recherche de mécénat : 20 000 € / an

ECO-CAMPUS

Soutenez le développement des éco-campus à l'Université de Poitiers : de nombreux projets voient le jour chaque année autour des questions de mobilité, d'alimentation, de réparation...

Recherche de mécénat : 10 000 € / an

AIDES EXCEPTIONNELLES

Ce programme permet d'apporter une aide financière aux étudiants faisant face à une situation exceptionnelle. Les demandes sont adressées à la Fondation par les assistantes sociales de l'Université ou du CROUS qui rencontrent au préalable les étudiants concernés.

Recherche de mécénat : 10 000 € / an

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS

Plusieurs initiatives viennent en aide aux étudiants en exil inscrits à l'Université de Poitiers :

- Le projet BRAVO qui vise à créer un lieu de vie et de formation mobile et évolutif complété par un robot PEPPER, des ressources pédagogiques adaptées ainsi qu'une expérience immersive sur le campus et la ville de Poitiers (visites virtuelles 3D du campus et des structures administratives) à l'aide de casques de réalité virtuelle.

Recherche de mécénat : 2 000 € / an

- Le projet ESPOIR qui permet aux étudiants réfugiés ou en demande d'asile de bénéficier de cours de français afin d'accompagner leur intégration et leur réussite universitaire.

Recherche de mécénat : 5 000 € / an

PARMI NOS PROJETS DÉJÀ FINANÇÉS :

CAMPUS EXPLORER

Campus Explorer est un jeu vidéo à destination des lycéens et des étudiants en situation de handicap : en leur proposant de résoudre des énigmes dans le campus de l'Université reproduit virtuellement, ce « serious game » a pour objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et de lutter contre les mécanismes d'autocensure en permettant aux jeunes de découvrir l'Université avant leur première visite.



CHAIRE SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

L'Université de Poitiers a fait de la santé et de la qualité de vie au travail (SQVT) l'une de ses priorités, avec la création en 2015 de la Chaire « Sport Santé Bien-Être », coordonnée par le Pr. Laurent Bosquet.

Unique en France, cette chaire vise à la mise en commun des compétences de chercheurs de différentes disciplines, afin que le sport et le bien-être au travail deviennent de véritables outils de santé publique. Il s'agit en effet d'un enjeu crucial de responsabilité sociétale des entreprises.

Tous les ans, la Chaire mène divers projets de recherche et organise de nombreuses actions telles que le séminaire Happy Doc ou les journées Sport Santé Bien-être.

L'ouverture prochaine d'une Maison de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail, sur le site de la Technopole du Futuroscope, est un projet sans précédent. L'objectif est de générer une dynamique de territoire autour de ces enjeux et d'en faire un levier d'innovation et d'attractivité des entreprises locales, tout en contribuant à la santé et au bien-être des salariés. Pour les 17 000 salariés de la Technopole, seront installés des espaces de réunion et d'ateliers autour de la promotion de l'activité physique, de l'alimentation ou de la gestion du stress, une salle de fitness connectée, une cuisine pédagogique, un espace modulaire... Ce lieu de vie participera également aux échanges entre les entreprises, et plus largement entre les acteurs du territoire.

Recherche de mécénat : 20 000 € / an

MODE D'EMPLOI

FORMES DU MÉCÉNAT

Le mécénat peut prendre différentes formes : il peut s'agir d'un soutien financier, comme c'est majoritairement le cas, mais il peut également s'appuyer sur d'autres ressources du mécène, ses compétences ou ses produits.

- **Mécénat financier** : le mécénat financier consiste en un apport en numéraire (par chèque, virement, don en ligne...). C'est le type de mécénat le plus couramment utilisé par les mécènes.

- **Mécénat en nature** : le mécénat en nature consiste à donner ou mettre à disposition des outils ou des biens au service d'un projet. Cela peut être le don d'un bien immobilisé (véhicule, mobilier, matériel...) ou bien la fourniture de marchandises en stock (ordinateur, équipement sportif...). L'apport de l'entreprise est alors valorisé au prix de revient et bénéficie de la même défiscalisation qu'un mécénat financier.

- **Mécénat de compétences** : le mécénat de compétences est une forme particulière de don en nature, il consiste pour une entreprise à mettre à disposition ses compétences et celles de ses collaborateurs au profit d'un projet d'intérêt général. Il peut s'agir de missions courtes, de quelques heures pour apporter son soutien sur une problématique ciblée, ou bien de missions plus longues, de quelques jours voire quelques mois, pour accompagner un projet. De nombreuses missions peuvent s'inscrire dans le cadre du mécénat de compétences : communication, comptabilité, gestion, expertise juridique... La défiscalisation reste la même : la valorisation est calculée à hauteur du salaire chargé du collaborateur mis à disposition, au prorata du temps passé, ou bien selon le prix de revient de la prestation de service offerte (création d'une plaquette de communication par exemple).

Ces différentes options permettent à chaque mécène de trouver la forme qui lui convient, en fonction de ses moyens, de sa taille, de son identité, et ainsi construire un mécénat sur-mesure !

DON FLÉCHÉ OU NON FLÉCHÉ ?

Les mécènes - particuliers et entreprises - ont le choix d'affecter ou non leur don.

- **Don fléché** : le mécène peut choisir d'affecter son don à un projet particulier, comme ceux présentés dans cette brochure. Il bénéficiera alors de contreparties spécifiques à ce projet, en termes de suivi et de communication.

- **Don non fléché** : il est également possible pour le mécène de choisir de ne pas flécher son don. Dans ce cas, il laisse à la Fondation et aux membres du Conseil de gestion le soin d'affecter son soutien à un ou plusieurs projets en cohérence avec les trois axes de la Fondation :

entrepreneuriat et inventivité ; présence territoriale et internationale ; l'Humain au cœur de l'Université. Le mécène peut identifier une thématique ou un territoire sur lequel il souhaite que son don soit utilisé en priorité. Cela permet ainsi de financer des projets au fil de l'eau, en fonction des besoins les plus urgents. Dans une période de crise comme celle que nous traversons, les dons non fléchés offrent une souplesse et une réactivité qui sont des atouts pour répondre au mieux aux attentes de la communauté universitaire. Le mécène est informé au fur et à mesure de l'utilisation de son don et bénéficie des mêmes contreparties qu'un don fléché.

Dans les deux cas, les mécènes bénéficient des garanties d'une Fondation : des actions porteuses de valeurs et contribuant à l'intérêt général ; une transparence et une gestion rigoureuse des dons ainsi qu'un respect des engagements.

DU MÉCÉNAT

CONTREPARTIES

AVANTAGE FISCAL

- **Les entreprises** bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant du don au titre de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes (art. 238 bis du C.G.I.) ou jusqu'au plafond de 20 000 € pour les TPE et PME (Loi de finances 2020) avec possibilité de reporter l'excédent - si dépassement du seuil - sur les cinq exercices fiscaux suivants.
- **Les particuliers** bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant du don au titre de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable.

COMMUNICATION EXTERNE

- **Nom et logo du donateur** sur le site de la Fondation Poitiers Université et sur les publications liées au projet soutenu (sauf si anonymat demandé)
- **Droit d'utilisation** du logo de l'Université de Poitiers par le mécène
- **Droits photographiques** : possibilité d'utiliser des reproductions photographiques liées au projet soutenu pour la communication institutionnelle de l'entreprise (rapport d'activité, carte de vœux...)

RELATIONS PUBLIQUES

Avec le monde universitaire, institutionnel et les autres partenaires de la Fondation :

- Invitation à la Rentrée solennelle et aux vœux de la Présidente de l'Université
- Invitation aux rendez-vous annuels des partenaires de la Fondation
- Invitation à divers événements de la Fondation ou de l'Université

Avec vos collaborateurs, clients et partenaires :

- Possibilité de visite privée d'un laboratoire (15 personnes max.)
- Possibilité de visite privée de l'Université et de son patrimoine (20 personnes max.)

COMMUNICATION INTERNE

- **Possibilité d'organiser une présentation de l'action soutenue** par les porteurs de projet au siège de l'entreprise mécène
- **Possibilité de mise à disposition de salles ou auditoriums** pour l'organisation de séminaires, de réunions internes, d'assemblées...

PRESSE

- **Possibilité de mettre en valeur votre partenariat dans la presse**, notamment dans La Nouvelle République à l'occasion de la page mensuelle dédiée « Les Rencontres de la Fondation »
- **Possibilité d'organiser une signature officielle de convention**, à laquelle est conviée la presse

INFORMATIONS

- **Envoi d'informations sur le projet soutenu, sur la Fondation et sur l'Université**
- **Abonnement à la Newsletter de la Fondation Poitiers Université**

Les contreparties sont consenties à hauteur de 25% maximum du montant du mécénat.

FONDATEURS



DONATEURS



FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

49, place Charles de Gaulle - TSA 61134
86073 POITIERS Cedex 9
05 49 45 30 99 - fondation@univ-poitiers.fr

fondation.univ-poitiers.fr